

MONTEUR EN ENVELOPPE DE CHAMBRES FROIDES ET DE SALLES PROPRES

(niveau 3)

PUBLIC CONCERNÉ

En contrat de professionnalisation :

- > jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- > demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- > bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

En contrat de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs :

Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil.

PRÉ-REQUIS

Être médicalement apte à l'exercice du métier visé

DURÉE

Standard : 320 heures de formation au centre (de janvier à juillet)

Adaptée à votre profil après positionnement à l'entrée en formation

MÉTIER(S) VISÉ(S)

Monteur en enveloppe de chambres froides et de salles propres
Poseur en enveloppe de chambres froides et de salles propres

OBJECTIFS

Bloc n°1 : Organiser son intervention de montage en enveloppe de chambres froides ou de salles propres en toute sécurité

- > Sécuriser la zone de déchargement en mettant en place les équipements de protection collective adaptés, afin de réduire les risques d'accident
- > Vérifier la conformité qualitative et quantitative des matériaux en rapprochant le bon de commande et le bon de livraison afin d'alerter sa hiérarchie en cas d'anomalie
- > Organiser l'intervention sur le plan matériel, logistique et sécuritaire, à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le démarrage de l'intervention dans les délais prévus
- > Organiser les zones de stockage du matériel nécessaire à l'intervention en fonction des documents d'intervention afin de rationaliser et sécuriser le chantier
- > Apprécier l'adéquation de la structure existante avec l'ouvrage à monter en vérifiant notamment la planéité du sol, les alignements des poteaux et la stabilité de la charpente, afin de valider la faisabilité de l'intervention
- > Nettoyer et replier le chantier en appliquant le tri et l'évacuation des déchets, afin d'éviter tout risque de pollution et pour laisser le chantier propre

Bloc n°2 : Mettre en œuvre l'enveloppe de chambres froides ou de salles propres

- > Tracer l'emplacement de l'ouvrage à partir des consignes du plan de calepinage afin de déterminer son bon positionnement sol
- > Implanter un "U" de sol ou une semelle en pied de panneau en utilisant les outils adaptés, afin de préparer la fixation des panneaux
- > Préparer les panneaux en toute sécurité et conformément au plan de calepinage, afin de garantir le bon déroulement du montage
- > Monter les panneaux à l'aide d'un outillage en veillant à assurer une continuité thermique et la solidité de l'ouvrage à l'avancement adapté afin de les assembler en toute sécurité et de manière pérenne
- > Monter des menuiseries isothermes ou étanches en respectant le plan de calepinage, afin de participer à l'étanchéité de l'enveloppe et à la sécurisation des locaux
- > Réaliser un remplissage de joint par mastic silicone ou équivalent, afin d'être conforme à la fiche technique des produits et à l'utilisation finale des locaux
- > Poser des éléments de finition (cornière, congé d'angle, plinthe) après avoir injecté un isolant à l'endroit des points singuliers, afin d'assurer la continuité thermique
- > Réaliser une découpe pour les sorties électriques, les tuyauteries, les machines, en respectant les normes et règles de sécurité, afin de préparer l'ouvrage à sa mise en service

CONTENU

Domaine professionnel :

- Communication technique
- Les systèmes constructifs du bâtiment
- Principaux matériels et matériaux disponibles sur le marché
- Les réglementations, les normes et les règles de l'art
- Approvisionnement du chantier
- Organisation de chantier
- Les procédés de réalisation
- Contrôle des supports
- Autocontrôle
- La prévention des risques professionnels

LIEU(X) DE FORMATION

Loire-Atlantique : Saint-Herblain

Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Du lundi au jeudi inclus

EFFECTIF

MINI : 8 apprenants par groupe

MAXI : 12 apprenants par groupe

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :

1 semaine en centre de formation

2 semaines en entreprise

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

Standard : Janvier

Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

18 240€ nets de taxe

Formation éligible à une prise en charge au titre de la formation professionnelle continue :

Nous contacter pour + d'infos

INFOS ET INSCRIPTIONS

- > Modalités d'inscription
- > Résultats aux examens
- > Taux d'insertion professionnelle
- > Parcours de formation et passerelles
- > Journées portes ouvertes
- > Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- > [...]

Renseignements dans le centre le plus proche de chez vous ou sur son site internet :

www.btpcfa44.com

MODALITES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- Des retours d'expérience
- Des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- Des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Plateau technique
- Plateforme LMS (e-learning)
- Centre de ressources

Moyens humains

Formateurs d'Enseignements Professionnels (cf. liste en annexe)

Modalités de suivi de l'exécution

Suivi des présences (Émargement par demi-journée)

Certificat de réalisation

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation :

QCM, observation en situation de travail, test écrit

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- > De la présentation d'un livret de compétences
- > De la passation d'épreuves pratiques
- > D'un entretien avec le jury

Prérequis à la validation des compétences pour l'évaluation certificative :

- > Être titulaire du CACES PEMP ou CACES R486 en cours de validité

En cas de succès aux évaluations certificatives, le stagiaire acquiert le Certificat de Qualification Professionnelle MONTEUR EN ENVELOPPE DE CHAMBRES FROIDES ET DE SALLES PROPRES délivré par les Commissions Paritaires Nationales de l'Emploi Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (Code RNCP : 35531) + d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

Ce CQP ne présente pas d'équivalence avec d'autres formations au niveau européen.

POURSUITE DE FORMATION

Les Certificats de Qualification Professionnelle **visent l'insertion professionnelle immédiate** via :

- > la professionnalisation d'un nouveau salarié (formation d'un nouvel arrivant au métier de l'entreprise)
- > le renforcement des compétences d'un collaborateur (adaptation des compétences des salariés aux évolutions techniques et organisationnelles de leur métier)
- > la reconnaissance des savoir-faire en interne (valorisation de l'expérience des salariés)

Les stagiaires ont donc vocation à intégrer directement une entreprise à l'issue de la formation. Par la suite, ils pourront se perfectionner via des stages de formation courte dans le cadre de la formation continue.